

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 49 (1911)  
**Heft:** 30  
  
**Artikel:** Pao-t'-on adi s'eimbransi  
**Autor:** Marc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-207947>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## En vente au Bureau du « Conteur »

Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).Causeries du « Conteur vaudois ». — Choix  
de morceaux français et patois, prose  
et vers, parmi les plus populaires.  
Illustrations de Ralph

Fr. 1 50

Favey, Grognez et l'Assesseur, récit humo-  
ristique des aventures de trois Vaudois,  
à Paris, à Berne et Fribourg, pendant  
le Tir fédéral. Illustrations de Ralph  
et de J.-H. Rosen

» 2 50

La vilhe melice daô canton de Vaud, par  
C.-C. Denéréaz

» 1 —

L'histoire de Guyaume-Tè, par L. Favrat  
(encore quelques exemplaires)

» 0 20

(Par poste, fr. 0.22 en timbres.)

## A LA PATRIE !

**A**n! qu'elle est à plaindre, cette pauvre  
patrie!

Oh! ce n'est point du tout parce qu'il y a  
des sans-patrie, des anti-patriotes, des anti-mili-  
taristes, — ce qui est la même chose. Oh! non,  
certes, ce n'est point pour cela. Ils ne peuvent,  
au fond, lui faire grand mal.

Elle est à plaindre, la patrie, parce qu'il y a  
trop de patriotes. Oui, de patriotes!

Entendons-nous; il y a patriotes et patriotes.  
Les bons, il n'y en aura jamais trop. Les mau-  
vais... mais il n'y en a pas, de mauvais; il ne  
peut y en avoir. Il n'y a pas de milieu, en ce  
domaine, pas de demi-mesure: on est *bon* patri-  
ote ou on ne l'est pas du tout. Seulement il y  
a façon de l'être.

Non, la plaie du patriotisme, ce sont les  
*patriotards*. Et ils sont nombreux, ceux-là,  
beaucoup trop nombreux. Ils ont la vue basse et  
l'ouïe dure. Ils vivent à huis clos, croyant que  
le bon patriotisme consiste à ignorer les autres  
peuples ou à ne voir que leurs défauts; moyen  
facile et peu méritoire de se classer les premiers  
du monde. « Il n'y en a point comme nous! »

Ils se paient de mots, les *patriotards*. Ce sont  
eux qui se pâment à l'ouïe de ces discours de  
cantine, véritable bouillabaisse où il y a de tout  
que du vrai patriotisme. C'est à ces manifesta-  
tions qu'on pourrait coller l'étiquette: *façon*, que  
la loi fédérale exige, avec raison, pour la vente  
des boissons et denrées qui ne sont pas authen-  
tiques. *Patriotisme façon*. C'est bien cela.

Qui donc a justement dit de ces harangues de  
cantine: Mettez dans un creuset les mots:  
« chers concitoyens », « patrie », « liberté »,  
« démocratie », « indépendance », quelques grands  
noms de l'histoire nationale, mêlez bien tout  
cela, assaisonnez avec de grands éclats de voix  
et de grands gestes, et servez chaud. Boum!  
Là-dessus, un peu de musique ronflante, et le  
tour est joué!

Bravos, hourras, applaudissements, d'éclater.  
Et les plus ardents manifestants sont souvent  
ceux qui n'ont rien entendu ou rien compris.

*Patriotards!*

\*\*\*

Quand donc aussi en finirons-nous avec le  
traditionnel « toast à la patrie »?

C'est-à-dire, gardons pieusement la tradition,  
dans nos fêtes, de donner notre première pen-  
sée, de lever notre premier verre, d'adresser  
notre premier hommage à la patrie; de grâce,  
laissions le toast. Le plus souvent, il n'est qu'un  
grotesque assemblage de phrases creuses, de  
vaines redites, un casse-tête pour celui à qui  
incombe l'honneur de le porter, une déception,  
presque toujours, pour ceux qui l'écoulent.

Le mot « patrie » ne doit évoquer que l'idée  
d'union de tous les citoyens, sans acception de  
partis, de classes, de confessions, autour d'un  
même drapeau, qui symbolise ce qu'ils ont,  
en commun, de plus cher et de plus sacré.  
Or le « toast à la patrie » de nos fêtes n'est par-  
fois, trop souvent même, suivant le moment ou  
les circonstances, qu'un programme de parti,  
qu'un violent réquisitoire contre « l'adversaire  
politique », c'est-à-dire contre le compatriote  
qui a le tort de ne pas penser comme vous sur  
telle ou telle question, et de chercher par un  
autre chemin que vous la prospérité et l'intérêt  
de cette patrie qu'il aime d'un amour égal au  
vôtre.

L'hommage que nous avons coutume de ren-  
dre et que nous tenons à rendre à la patrie,  
mère commune, au début de toutes nos fêtes,  
ne doit pas être un moyen de propagande ou de  
vengeance politique ou confessionnelle; il ne  
doit pas non plus être un tissu de grands mots,  
assemblés au petit bonheur et vides de sens. Le  
mot de patrie n'est pas une grosse caisse sur  
laquelle on tape à tour de bras pour le seul  
plaisir d'hypnotiser les patriotards.

La patrie mérite mieux que cela. Les hom-  
mages que nous lui rendons doivent être sin-  
cères, ils doivent être vrais, dignes; l'expres-  
sion intime de nos sentiments. Pour cela, il faut  
qu'ils soient simples, le plus simples possible;  
leur sincérité, leur solennité, sera en proportion  
de leur simplicité. Que les incorrigibles discou-  
reurs exercent leur insatiable besoin de causer  
sur un sujet moins sacré. Ils diminuent le pres-  
tige de l'idée et du mot de patrie par l'abus qu'ils  
en font et par leurs vains efforts pour en ex-  
primer toute la grandeur et toute la majesté.

Qu'un jour exceptionnel, dans une de ces cir-  
constances vraiment solennelles, qui se rencon-  
trent dans la vie de tous les peuples, un orateur,  
spontanément, pressé par un de ces élans aux-  
quels on ne peut résister, improvise un toast à  
la patrie, qui sera l'expression vibrante, sincère,  
des sentiments dont, non seulement son cœur,  
mais celui de tous ses auditeurs, sont em-  
preints dans ce moment extraordinaire, alors  
oui. Ce sera grand, ce sera beau, ce sera sub-  
lime. Mais ces moments-là ne se présentent  
pas tous les jours; et c'est heureux, sans doute.

Qu'en temps ordinaire, notre constant amour  
pour la patrie se manifeste par notre ardeur à  
la bien servir, par nos efforts pour assurer sa  
prospérité, enfin, par des hommages plus sim-  
ples, partant plus sincères.

On ne se représente pas un orateur assis  
devant sa table, se frappant le front avec déses-  
poir, tournant et retournant sa plume, déchirant

son papier, suant, enfin, à grosses gouttes, pour  
saluer, en termes un peu nouveaux, la patrie,  
cette patrie que nous aimons tant et dont il dira,  
sans doute, que la seule idée doit animer nos  
cœurs, enlever notre inspiration. Mais c'est que  
l'inspiration n'est pas affaire de commande ni  
de tous les instants; il lui faut des circonstances  
particulières pour se manifester. Et voilà pour-  
quoi le « toast à la patrie » que l'on s'obstine à  
mettre à toute sauce, perd de jour en jour du  
crédit.

Pourquoi donc, au début de nos fêtes ou de  
nos banquets, le président de celles-ci ou de  
ceux-ci ne se bornerait-il pas, par ces seuls  
mots: « Citoyens, à la patrie! », à inviter tous les  
assistants à lever leur verre et à chanter, debout,  
avec ou sans accompagnement de musique, un ou  
deux couplets du Cantique suisse ou de notre  
autre chant national: « O monts indépen-  
dants! »?

Ce serait assurément plus digne et plus so-  
lennel.

Le président, la société qui prendra cette  
initiative aura bien mérité du pays.

J. M.

**Nuances.** — Un monsieur rencontre un pay-  
san de sa connaissance qui fait reconstruire sa  
maison.

« Oh! dites donc, père Samuel, vous vous  
faites bâtir une ferme grandiose! »

— Oh! Mossieu, monté non. On ne peut pas  
dire que c'est grandiose; on ne peut pas dire non  
plus que c'est petit diose... Mais c'est vraiment  
diöse.

**En panne.** — Un automobiliste en panne est  
obligé, pour rentrer chez lui, de recourir à l'aide  
d'un cheval que l'on attelle à l'auto.

Un de ses domestiques qui le vit rentrer dans  
cet équipage marmote:

— Il a tout de même de la chance, le patron,  
il part avec quarante chevaux, il rentre avec  
quarante et un.

## PAO-T'-ON ADI S'EIMBRANSI

**L'**AUTR'HI, l'è liè per dessus lè papai qu'on  
monsu l'a voliu savai cein que lè dzein  
peinsàvant àô dzo de vouâ dâi baizi et se  
faillâi adi s'eimbransi. J'é voliu assebin, po mon  
compto, fère quemet li. J'é dan écrit dâi lettre  
à on mouf de dzein: à n'on mândzo, à dâi  
z'hommo, à dâi fenne, à dâi dzouveno, à dâi  
vilhio et à dâi vilhie, tant qu'à dâi menistre.  
M'aul dza bin einvouyi dâi carte et dâi lettre por  
mè repondre, et i'è vu que lè dzein sant pas tant  
d'accord por cein; ein a que d'iant: « Oï, sè faut  
eimbransi » et lè z'autro: « Nâ, l'è lè coffo que sè  
panant lo mor sù lè djoutè ai dzein. » Vaitè  
quaqu'ene de cliiau lettre.

Lo mândzo mè dit: « L'è onna moudda dau  
diâbllo que de s'eimbransi. Vo sède prau que  
lo mor l'è plliein de petitè bête, pllie petite on-  
cora que l'è morpion, et qu'on lau dit dâi mi-  
crobe. Cliiau tsaravôte de petit z'affère vo mè-

dzant tot vi et vo fant attrapâ de eliau maladi  
 que fant rido malâdo. D'ailleu, eliau microbe  
 san pertot, dessus lè man, lè z'haillon, dein la  
 tsè, dein lo pan. Foudrai rein totsi de tot cein. »

Onna vilhie sorcière m'écrit çosse : « Mè, ie vu  
 que mon hommo m'eimbranse, ma rein que  
 quand revint de via. Dinse, rein qu'à l'oudeu,  
 pu savâi cein que l'a bu et diéro ein a bu. Adan,  
 malheu ! »

Onna vilhie felhie, que ne s'è jamé z'âo z'u  
 maryâie, et que n'a jamé nion trovâ à son idée,  
 m'a de : « Lo baizi l'è tot cein que l'ai a de pe  
 coffo. Quinn'utilità l'ai a-tè à sè panâ lè potte  
 avoué lè potte de quauquon d'autro. On derâi  
 dâi dzenelhie que, quand l'è que l'an bin medzi  
 lau brason, ie vant sè molâ lo bet su on mochi  
 de bou. Mè parlâ pas de celi l'histoire. »

Onna galéza fenna, dzouvena maryâie, mè dit  
 autrameint : « Lo bizon l'è adî lo bizon. Mon  
 hommo mè tchuffe, faut vère ! l'èin su bin con-  
 teinta et cein l'ai fâ tant plliézi. Ete-pas de l'a-  
 mou, cein, dite-vâi ! »

Noutron ministre, li, m'a de : « La Bibllia no  
 dit pas qu'Adam et Eve, sa serpeint de fenna, sè  
 saiyant z'âo z'u eimbransi dein lo Paradi. Ne  
 crâio pas, po mon compto que s'è faille remolâ  
 eintre hommo et fenne. Mâ dou z'hommo sè  
 dussant eimbransi eintre leu, por cein que quand  
 Jacob l'a retrovâ Esaü sè sant serrâ eintre mî de  
 lau bré et sè sant eimbrassi ein segoteint. » Ma  
 vesena, onna tota galéza gaupa, que l'a on boun'  
 ami, mè fâ : « Mè, se mon boun'ami mè tchuffâve  
 pas quauque coup, l'ai aré binstout bailli son  
 sat. » On vilho m'a de dinse : « Oi, sè faut eim-  
 bransi, câ, vâide-vo, no z'autro vilho, l'è tot cein  
 que no reste. »

Et po fini, vu vo contâ cein que m'a de iena  
 que frequente ora : « Mè, i'è dza bin z'âo z'u  
 eimbransi dâi sorte de dzein, dâi bouèbo, dâi  
 fenne, et mè fasâi pas tant plliézi. Mâ du que  
 j'è eimbransi mon Daniet, que la barba cou-  
 meince à l'ai sailli ora, l'è tot autro, et mè fâ  
 repeinsâ à cein que desâi ma granta chéra : « On  
 baisi sèin moustalse, l'è quemet ouna soupa  
 sèin sau. »

Et vo, qu'ein dite-vo.

MARC A LOUIS.

**Excès de délicatesse.** — Un voyageur, sa va-  
 lise à la main, se présente après déjeuner au  
 bureau de l'hôtel et vient saluer la patronne  
 avant de partir.

— Comment, dit celle-ci, vous dînez, vous cou-  
 chez et vous déjeunez dans mon hôtel et c'est  
 maintenant que vous venez me dire que vous

n'avez pas d'argent. Pourquoi ne me l'avez-vous  
 pas dit hier soir, à votre arrivée ?

— Hélas, madame j'ai pensé que vous serez  
 déjà bien assez contrariée de l'apprendre ce ma-  
 tin.

## COIFFURES DE FEMMES

### III

#### Au grand siècle.

Au commencement du règne de Louis XIV la  
 coiffure des femmes avait conservé quelque  
 chose de celles du règne précédent. Les cheveux  
 étaient un peu moins courts qu'auparavant, sé-  
 parés sur le devant ; ceux de derrière formaient  
 un petit chignon comme un cône tronqué cou-  
 vert quelquefois d'une petite coiffe. Sur les cô-  
 tés pendaient des serpenteaux en boucles à l'an-  
 glaise. Ces cheveux étaient frisés très fins et for-  
 maient de chaque côté un encadrement du vi-  
 sage cachant l'oreille. Pour obtenir ces petites  
 frisures il fallait « cent papillottes qui font souf-  
 frir mort et passion toute la nuit », suivant l'ex-  
 pression de M<sup>me</sup> de Sévigné.

Il y avait aussi la coiffure à la *Fontange* qui  
 était un simple ruban, attaché sur le front pour  
 soutenir les cheveux ramassés sur le sommet  
 de la tête.

Un jour la duchesse de Fontange chassait, le  
 vent enleva son chapeau : ses cheveux étant  
 tombés, elle prit les rubans de ses jarrettières  
 pour les attacher. Cette coiffure plut au roi et  
 cette mode prit.

Puis des coiffures à boucles telles qu'en por-  
 taient M<sup>lle</sup> de La Vallière, M<sup>me</sup> de Montespan,  
 et qu'on retrouve dans les Nattier, les Largil-  
 lière, etc.

Pendant les vingt dernières années du règne  
 de Louis XIV, lorsque l'influence de M<sup>me</sup> de  
 Maintenon se fit sentir, un changement s'opéra  
 dans les modes. Aux couleurs vives et bariolées,  
 succédèrent les couleurs sombres et brunes. La  
 coiffure fut encore la fontange, mais une *altière*  
*fontange*, comme dit Boileau, qui n'avait de  
 ressemblance que le nom avec celle qu'avait  
 inaugurée M<sup>lle</sup> de Fontange.

Cette nouvelle coiffure se composait de mor-  
 ceaux de toile gommée, roulés en tuyaux d'or-  
 gues et destinés à soutenir des rubans, des plu-  
 mes, des pierreries. Cet édifice de tête s'appelait  
*cammode* et tout ce qu'on y mettait avait  
 des noms bizarres : la *duchesse*, le *chou*, le *col-  
 let*, la *palissade*, la *souris*.

Il y avait des fontanges dorées avec pattes  
 qui pendaient dans le dos. Les petites boucles

collées sur le front s'appelaient « cruches ». « Pour  
 peu que les femmes remuassent, dit Saint-Simon,  
 le bâtiment tremblait et menaçait ruine. »

Le marquis de Dangeau veut bien nous mar-  
 quer dans ses mémoires que ce fut le 23 septem-  
 bre 1699 que le roi, à qui les hautes coiffures  
 déplaçaient depuis longtemps, les condamna  
 à disparaître.

Toutes les dames de la cour obéirent, et brus-  
 quement les femmes se jetèrent de l'extrémité  
 du *haut* dans l'extrémité du *bas*.

On raconte que les dames de la cour se trou-  
 vèrent fort embarrassées pour choisir une mode  
 nouvelle, lorsque deux nobles anglaises qui  
 avaient été présentées au roi et qui portaient  
 des coiffures basses leur dirent :

« Si les dames françaises étaient plus raison-  
 nables elles remplaceraient leurs ridicules mo-  
 numents par des coiffures anglaises. »

Dans la soirée même, marquises et duchesses  
 apparurent transformées. Mais la prudence de  
 M<sup>me</sup> de Maintenon qui augmentait avec l'âge fit  
 prendre la mode des coiffes noires aux longs  
 voiles, que portèrent jeunes et vieilles, cachant  
 les cheveux, et qui dura toute cette fin de règne.

#### Sous Louis XV

Après la mort de Louis XIV, la cour éprouva  
 le besoin de secouer la tristesse et l'ennui que  
 l'humeur morose du grand roi répandait autour  
 de lui à la fin de sa vie, aussi, après le deuil,  
 réparèrent les couleurs gaies et les étoffes lé-  
 gères et brillantes. Avec les paniers composés  
 en baleine, en jonc ou en bois légers, les jupes  
 prenaient des proportions monstrueuses, tandis  
 que les coiffures restaient simples.

La chevelure nue disposée selon l'école du coif-  
 feur *Frison*, était peu volumineuse en boucles  
 à chignon plat, affectant des allures naturelles.  
 Elle laissait la tête petite et dégageait le cou.

Une autre coiffure qui rappelle beaucoup  
 celle de notre époque prit naissance vers 1750  
 et portait le nom de *tapé*. Avec le haut des che-  
 veux relevés de la nuque on formait une espèce  
 de cimier lisse dont les dispositions variaient.  
 Les cheveux du devant de la tête étaient *crêpés* ;  
 ceux qui massés latéralement contribuaient à  
 figurer un croissant étaient appelés *favoris*.

Dans la coiffure à la *Grecque* qui n'avait de  
 grec que le nom, les cheveux *crêpés* et relevés  
 en toupet étaient surmontés d'un bonnet de  
 dentelle orné de plumes et de fleurs. Ce bonnet  
 sous ses différentes formes, s'enlevant de cha-  
 que côté, pointant sur le front, ou les barbes  
 relevées dans la coiffe, petit, mignon sous Louis  
 XV, énorme et massif après, se retrouve sur

## D'Yverdon à Londres, en barque.

Nous abordâmes (le 16 avril 1725) à un petit vil-  
 lage à demi-lieu de Brouck. On prit à ce vil-  
 lage quatre bateliers, ou plutôt quatre pilotes  
 pour conduire le bateau et éviter les rochers. Deux  
 de ces bateliers ramèrent à la poupe et deux autres  
 à la proue. Il ne resta sur le bateau que deux de  
 nos bateliers, un jeune passager et moi, qui eûmes  
 envie de voir ce que c'était que le Saut de Brouck,  
 lieu assez dangereux pour obliger tout le monde à  
 mettre pied à terre. Nous ne rencontrâmes aucun  
 mauvais pas jusqu'à la portée du mousquet de la  
 ville, où nous trouvâmes la cataracte. Un peu avant  
 d'y arriver, la rivière est rétrécie par deux grands  
 rochers, qui s'avancent dans l'eau et qui la rendent  
 fort rapide. Nous vîmes ensuite au Saut, dont la  
 chute n'est pas considérable. Ce qu'il y a de plus  
 dangereux, c'est qu'on trouve, immédiatement après  
 l'avoir fait, des rochers qui font aller la rivière en  
 zigs-zags assez courts, et comme elle est fort rapide

dans cet endroit-là, il faut que les bateliers soient  
 habiles à les éviter, car pour peu qu'on vint à le  
 toucher, le bateau serait bientôt mis en pièces. Il y  
 arrive parfois des accidents de cette nature. Pour  
 nous, nous passâmes fort heureusement, sans in-  
 convénient, si ce n'est que comme l'eau bouillonne  
 extrêmement à la chute, il en rejaillit beaucoup  
 dans notre bateau, qui nous aspergea un peu. Nous  
 passâmes sous le pont qui est de pierre à une seule  
 arcade ; il est très beau, et il donne le nom à la ville,  
 car Brouck en allemand signifie le pont.

Nous arrivâmes de bonne heure à Brouck, où  
 nous restâmes le reste du jour. Cette ville me parut  
 jolie, quoique petite. Ce que j'y vis de plus remar-  
 quable, c'est que la plupart des maisons, surtout la  
 maison de ville, sont peintes en dehors à fresque.  
 On voit sur les murailles de quelques-unes les  
 peintures de quelques empereurs, de quelques rois  
 et de quelques généraux, les uns à cheval, les au-  
 tres à pied. Sur d'autres, des animaux, comme des  
 lions, des tigres, des éléphants, etc., et sur d'autres  
 des paysages. Toutes ces maisons peintes dans ce  
 goût font un joli effet.

Après avoir contourné sur terre la cataracte  
 de Laufenbourg, nos voyageurs passèrent sans  
 encombre à Sækingen et à Rheinfelden et arri-  
 vèrent le 18 à Bâle.

Bâle est la plus grande et une des plus belles

villes de toute la Suisse. Elle est fort considérable  
 par son commerce. Tous ses habitants sont com-  
 merçants ou gens de métier. Le Rhin la divise en  
 deux parties, qui sont jointes par un beau pont de  
 bois, à un des bouts duquel on trouve une tour, où  
 il y a une grosse horloge. Au-dessus de la porte de  
 cette tour, que l'on traverse pour aller sur le pont,  
 on voit une grosse tête de bois, représentant un  
 vieillard à grande barbe, qui à chaque minute ou-  
 vre une grande gueule et tire un pied de langue  
 contre le Petit-Basle, situé de l'autre côté du Rhin.  
 Il est à remarquer que les horloges de Bâle vont  
 une heure plus tôt que partout ailleurs. On m'a dit  
 que cet usage avait été autrefois introduit pour faire  
 échouer une conspiration que les habitants du Petit-  
 Basle avaient formée contre la grande ville...

Les femmes de Basle sont très jolies. Il me paraît  
 que leur manière de se mettre leur sied à merveille.  
 Elles ont sur la tête un petit bonnet à trois pointes,  
 qui est de velours ou de quelque riche étoffe en  
 soie ; elles portent un petit corset qui les serre et  
 leur forme la taille, et une jupe assez courte ; elles  
 se piquent d'être bien chaussées. On dit que la plu-  
 part ne sont point ennemies de l'amour.

A Strasbourg, qu'il atteint le 22, César de  
 Saussure est émerveillé à la vue de l'horloge de  
 la cathédrale. Il décrit en détail ses divers jeux  
 et ajoute :